

CONSTRUCTEURS DE MODELES

CAMION GRUE " COLES "

Ce modèle est la reproduction d'un camion grue « Coles » d'une force de 20 tonnes. Le camion proprement dit mesure à lui seul plus de 0,80 m de longueur. C'est dire qu'il s'agit d'une pièce de belles dimensions.

Tel qu'il est présenté ci-après, le camion grue « Coles » comporte un seul moteur qui entraîne les roues du camion. La cabine pivotante, la flèche et la moufle sont commandées par des manivelles. La cabine est spacieuse ; aussi vous sera-t-il facile d'y installer un autre moteur, si vous le désirez, ainsi qu'un système d'embrayages permettant d'actionner la superstructure.

Notons enfin que le camion grue « Coles » est actuellement reproduit en « Dinky Super Toys » et qu'il sera disponible à l'automne prochain.

LE CAMION

CHASSIS (Fig. 2)

La construction du châssis se commence en composant deux longerons (1) formés chacun d'une cornière de 49 trous et d'une de 19 trous qui se recouvrent sur 5 trous. Les deux longerons (1) sont assemblés par une bande de 9 trous (2), par une poutrelle plate de 7 trous (3), par deux cornières de 7 trous (4) et par une cornière de 19 trous (5).

Sur chaque longeron (1) sont boulonnées 4 plaques sans rebords de 14 x 6 cm (6) et une de 75 x 38 mm (7). La plaque (7) est fixée à l'extrémité

Une cornière de 49 trous (8) est fixée sur le bord supérieur des plaques (6), de chaque côté du châssis. Son aile horizontale est placée vers l'extérieur, c'est-à-dire dans le sens contraire des longerons (1). Du côté gauche du ca-

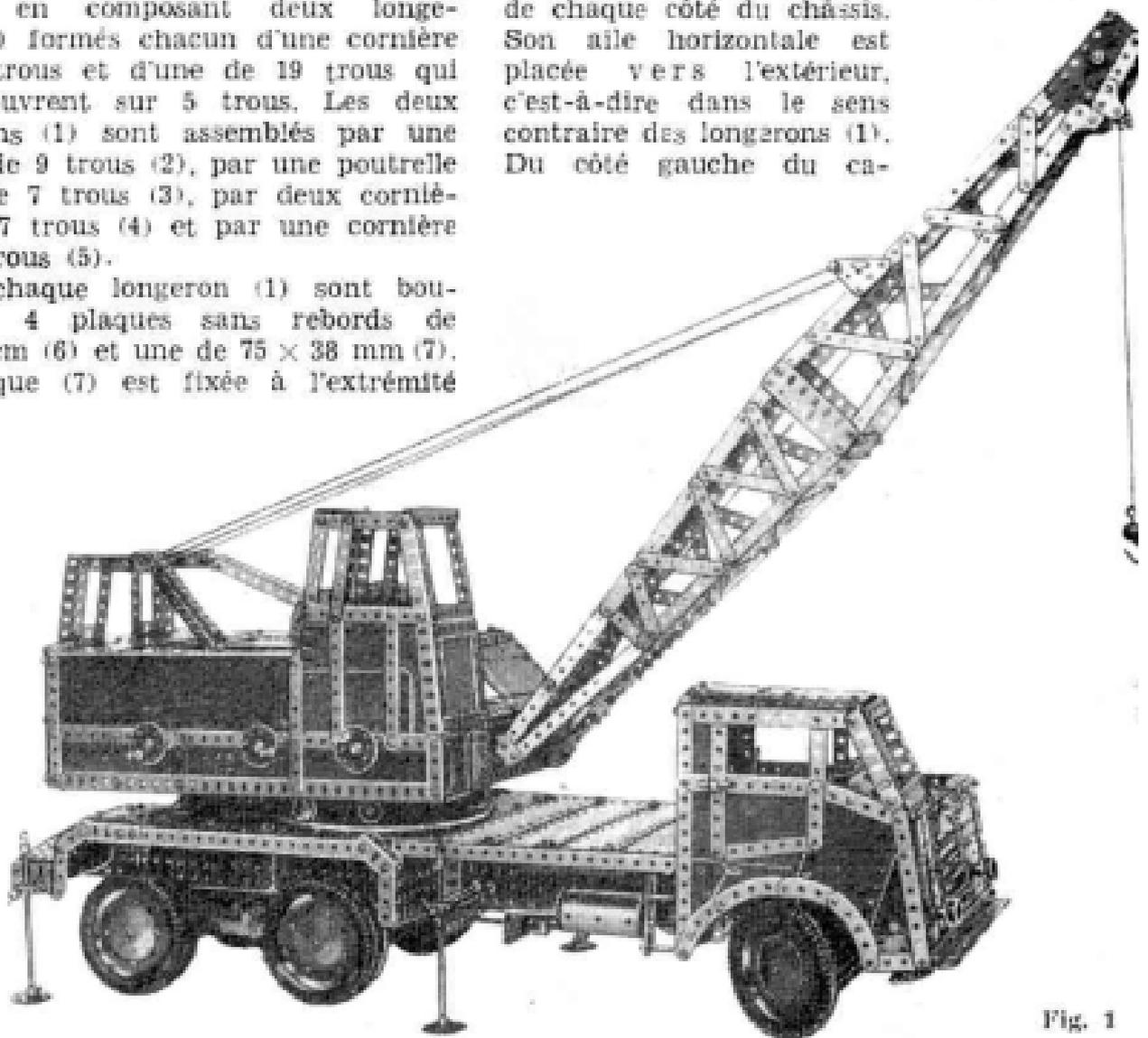


Fig. 1

arrière du longeron et toutes les plaques sont disposées bord à bord, sans se chevaucher ; il doit ainsi rester 13 trous libres à l'avant du longeron (1).

Enfin, la cornière (8) est prolongée de 7 trous par une cornière de 9 trous.

PLATEFORME (Fig. 3)

La plateforme repose sur les cornières

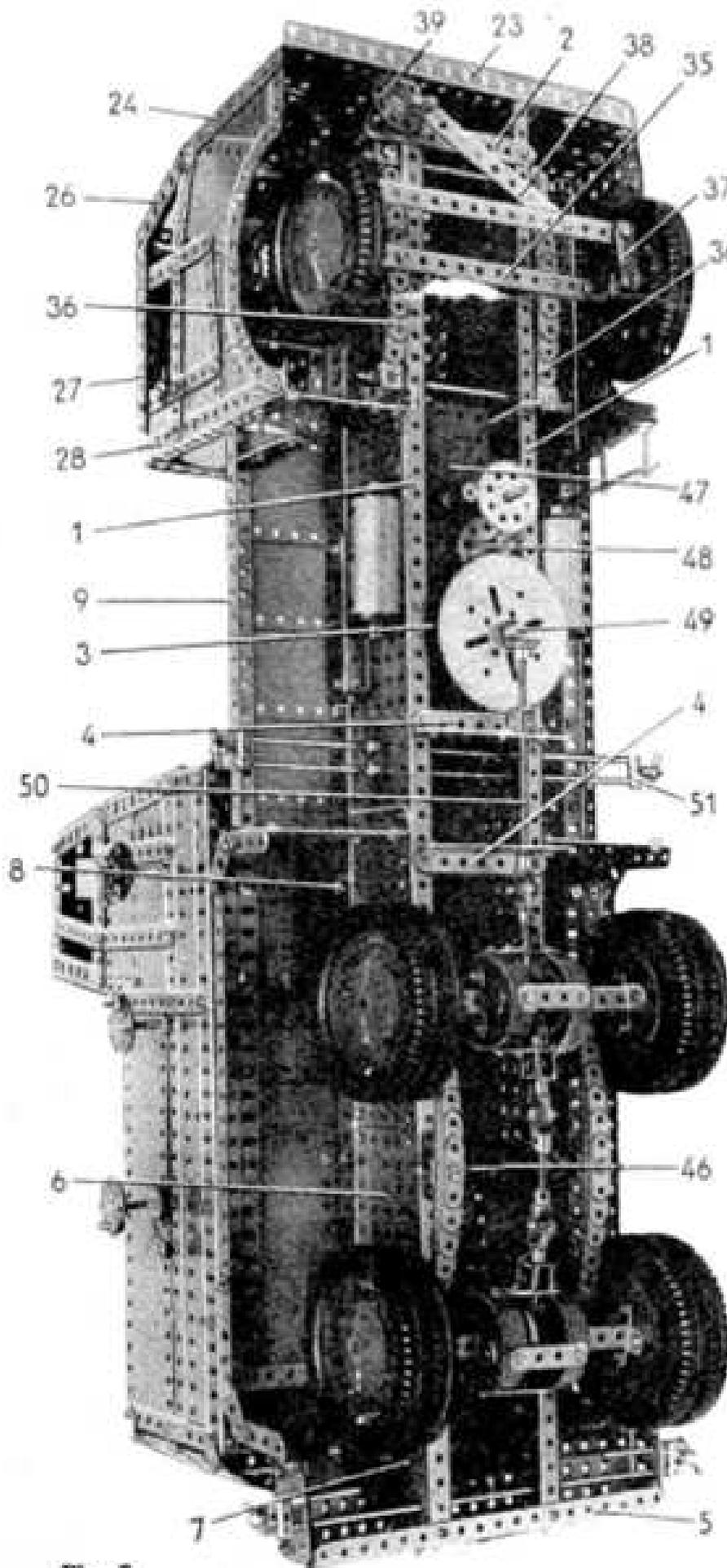


Fig. 2

res (8) du châssis. Elle est formée de 8 plaques bandes de 24×6 cm bordées par un cadre. Ce cadre est constitué de chaque côté par une cornière de 19 trous (9) et par une poutrelle (10). La poutrelle (10) est faite d'une cornière de 19 trous doublée par une poutrelle plate de même longueur. Ainsi, à partir de la cinquième plaque bande, la plate-forme s'élargit d'un trou de chaque côté.

L'avant de chaque poutrelle (10) est prolongé par une cornière de 3 trous obliques (11) et une de 4 trous verticale (12).

Cette dernière est réunie par une poutrelle plate de 7 trous à une cornière de 5 trous boulonnée sur une des plaques (6). La cornière de 5 trous porte également une plaque sans rebords de 75×38 mm, montée bord à bord avec la poutrelle plate.

L'extrémité arrière de chaque poutrelle (10) est prolongée de 3 trous par une cornière de 5 trous (13). Les extrémités des cornières (13) et des cornières (8) sont réunies de chaque côté par une bande de 7 trous.

Les cornières (13) portent également une bande oblique de 3 trous qui tient une cornière verticale de 4 trous (14). La cornière (14) fait le pendant de la cornière (12), l'ensemble (10, 11, 12, 13 et 14) dessinant le garde-boue arrière.

Une plaque à rebords de 9×6 cm. (15) est fixée entre les plaques (7) du châssis. Une plaque

sans rebords de 14×9 cm (16) s'incline vers l'arrière entre les plaques (6). La plaque (16) est reliée à la dernière plaque bande de la plate-forme par deux équerres à 135° . L'espace compris de chaque côté entre la cornière (8) et la pièce (10) est recouvert par une plaque flexible de 14×6 cm (17). Une poutrelle plate de 7 trous (18) est fixée obliquement à l'arrière par des équerres à 135° .

Une poutrelle plate de 4 trous (19) est fixée à chaque extrémité de la cornière (5). Elle est reliée à la cornière (14) par une équerre. Une poutrelle plate de 7 trous et une plaque sans rebords de 75×38 mm (20) sont tenues par des équerres sur la poutrelle (19) et sur la plaque (15).

L'arrière de la plate-forme est recouvert par deux plaques flexibles de 6×4 cm et deux plaques flexibles triangulaires de 6×4 cm. Ces plaques sont boulonnées sur la cornière (5).

CABINE (Fig. 2, 3 et 4)

A l'avant du modèle, le capot est au centre, flanqué à gauche d'un espace vide, prolongement de la plate-forme. La cabine du conducteur est à droite du moteur.

Les longerons (1) portent respectivement à leur extrémité avant une cornière de 9 trous (21) et une cornière (22) composée d'une cornière de 7 trous et d'une de 3, qui se recouvrent sur deux trous (fig. 4). Une cornière de 18 trous (23) est boulonnée sur les cornières (21) et (22).

Une cornière de 9 trous (24), symétrique de la cornière (21) est fixée au bout de la cornière (23). Une poutrelle plate de 6 trous (25) formant la base du pare-brise réunit les cornières (21) et (24) à deux cornières de 6 trous (26). Les cornières (26) forment les montants du pare-brise et sont assemblées à leur extrémité supérieure par une bande de 6 trous.

Le toit de la cabine est bordé de chaque côté par une cornière de 11 trous (27); les deux cornières (27) sont réunies à leur extrémité arrière par une cornière de 6 trous (fig. 2). L'angle arrière droit de la cabine est une cornière de 15 trous (28) boulon-

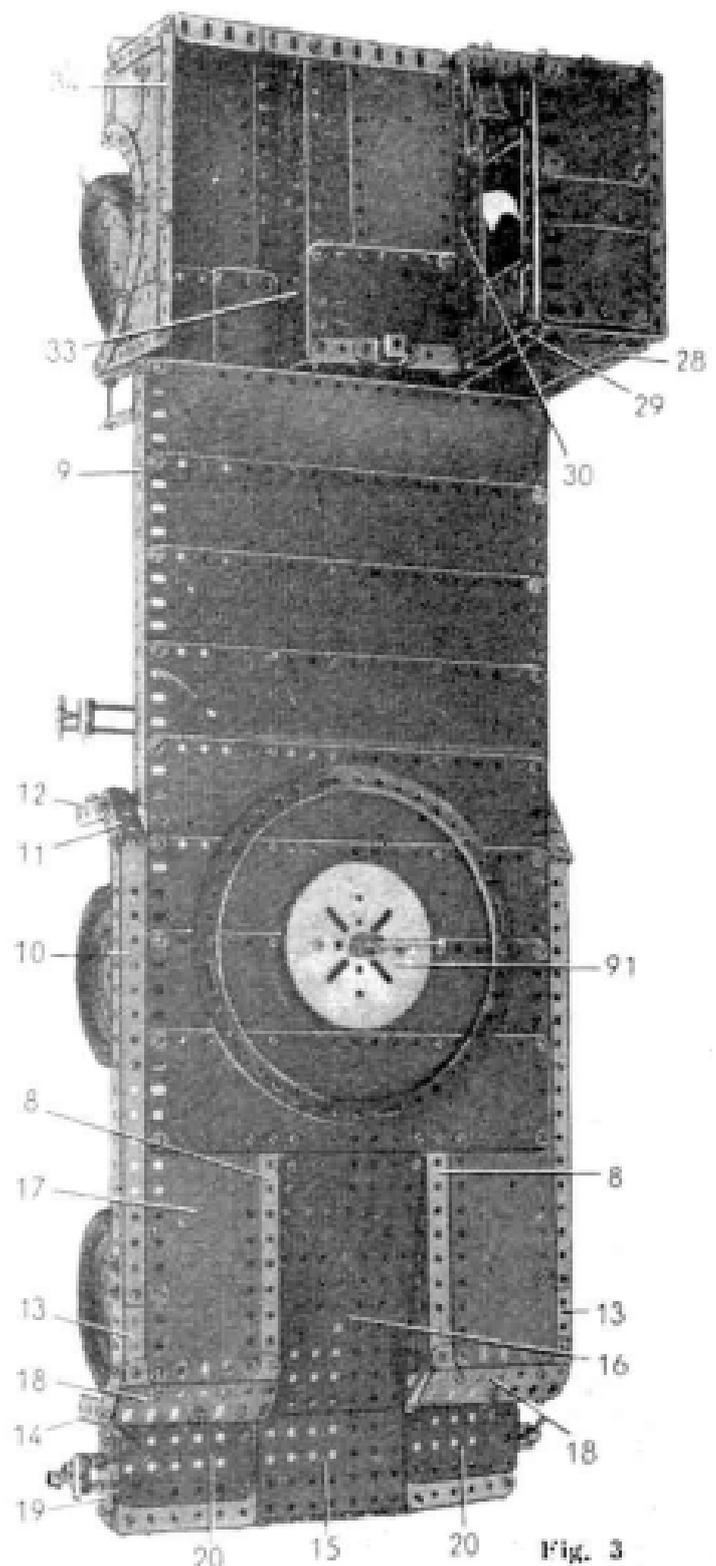


Fig. 3

née au bout de la cornière (27) et tenue par une équerre sur l'extrémité de la cornière (9). La base de la cornière (28) est réunie par une bande de 6 trous à une cornière de 5 trous fixée sur l'une des plaques (6).

L'angle arrière gauche de la cabine est une cornière de 9 trous (29). Celle-ci est reliée à l'extrémité de la cornière (21) par une cornière (30) com-

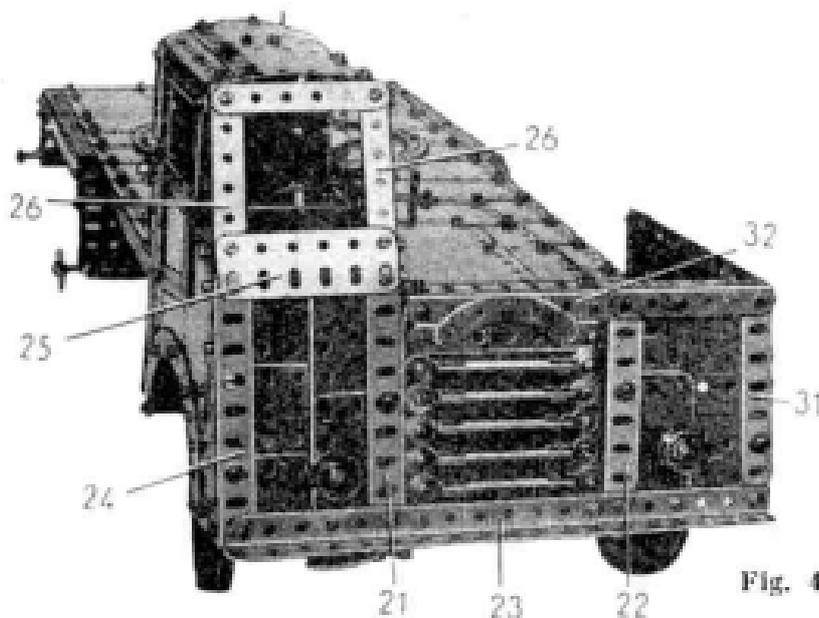


Fig. 4

posée d'une cornière de 7 trous et d'une de 9 trous.

Le côté gauche de la cabine est recouvert par des plaques flexibles de différentes tailles et une porte est dessinée au moyen de bandes. Le garde-boue est bordé par quatre bandes incurvées de 6 cm (fig. 1). Le toit de la cabine est formé de 3 plaques cintrées de 43 mm. L'arrière de la cabine est recouvert par une plaque flexible de 14 x 6 cm.

CAPOT ET CALANDRE (Fig. 3 et 4)

Une cornière (31) composée d'une cornière de 3 trous et d'une de 7 trous cornière (23). Une cornière (32) est montée entre l'extrémité avant de la cornière (30) et l'extrémité supérieure de la cornière (31). La cornière (32) est composée d'une cornière de 9 trous et d'une de 4 trous maintenues bout à bout par une bande de 6 trous.

Une cornière (33), formée d'une cornière de 6 trous et d'une de 11 trous est boulonnée à la cornière (32) (fig. 3). La cornière (33) est le pendant de la cornière (30) et constitue l'angle du capot. Les cornières (30) et (33) sont réunies à leurs extrémités arrière par une cornière de 7 trous munie d'un cavalier.

Le dessus du capot est couvert par trois plaques flexibles mesurant respectivement 14 x 4 cm, 11 x 6 cm et 14 x 6 cm. L'arrière du capot est couvert par une plaque flexible de

14 x 4 cm horizontale et qui est glissée sous l'arrière de la cabine. Le côté gauche du moteur est formé par une plaque flexible de 14 x 6 cm et une de 6 x 6 cm.

La cornière (31) est réunie à la cornière (9) par une cornière de 15 trous. En outre elle est munie à son extrémité supérieure d'une bande (34) composée d'une bande de 9 trous et d'une de 7 trous qui se chevauchent sur 2 trous. L'aile avant gauche est de construction analogue à l'aile côté cabine et est recouverte par des plaques flexibles.

Tout l'avant du camion est également couvert avec des plaques flexibles appropriées. La calandre est dessinée par 5 tringles de 6 cm tenues chacune par deux raccords de tringles et bande. Au-dessus des tringles sont fixées une bande de 7 trous et une bande incurvée épaulée de 6 cm.

TRAIN AVANT — DIRECTION

(Fig. 2)

L'essieu avant (35) est formé de 3 bandes de 15 trous superposées. Il est monté sur deux ressorts (36). Chaque ressort s'obtient en empilant 5 bandes de 3, 5, 7, 9 et 11 trous. La bande de 11 trous est munie à chaque extrémité d'un support double. Les ressorts sont montés sur le châssis au moyen de 2 tringles de 13 cm qui traversent les supports doubles des ressorts et les cornières (1) du châssis.

Les roues avant sont des poulies de 75 mm munies de pneus. Sur chaque poulie, un flasque de roue est coincé par quatre boulons.

Une équerre renversée est boulonnée à chaque bout de l'essieu (35). Une tringle de 4 cm est passée verticalement dans l'équerre et dans le trou extrême de l'essieu. Elle est munie, entre l'équerre et l'essieu, d'une bague d'arrêt. Un boulon de 19 mm traverse le moyeu de la roue et est doté d'un écrou. Le boulon est vissé dans la bague d'arrêt et l'écrou est bloqué contre la bague d'arrêt, permettant à la roue de tourner librement sur sa fusée.

suite page suivante

suite de la page précédente

La tringle de 4 cm est tenue en place par une bague d'arrêt placée au-dessus de l'essieu et par une bras de manivelle (37) placée en dessous de l'équerre renversée. Les deux bras de manivelle (37) sont unis par une bande de 15 trous articulée à l'aide de boulons munis de contre-écrous. Une bande de 9 trous (38) est articulée sur cette bande de 15 trous.

Le tube de direction est une tringle

de 16,5 cm munie d'un volant. Cette tringle passe dans une bande coudée de 75 x 38 mm boulonnée entre les parois de la cabine et dans la bande (2) boulonnée sous le châssis. La tringle porte à son extrémité inférieure une roue barillet (39). Un support plat solidement fixé sur la roue est réuni à la bande (38) par un boulon muni de contre-écrou.

(A suivre.)